

CHARTRE

Prix 2013 de l'action administrative innovante

Dans la dynamique d'amélioration de l'administration, chaque agent joue un rôle. Par ses initiatives et ses propositions, il participe à la réflexion et à l'action destinées à faciliter le travail quotidien et rendre plus efficace le service rendu aux usagers. Nombre d'idées et actions peuvent être développées au profit de tous.

Le ministère s'engage à soutenir ces impulsions.

Les agents innovent...	... le ministère s'engage
<ul style="list-style-type: none"> > Dans tous les champs de l'action administrative du ministère (organisation, fonctionnement, gestion...) : <ul style="list-style-type: none"> ■ Afin de simplifier leur activité et la rendre plus ouverte ; ■ Pour eux-mêmes, leurs collègues, les usagers et les partenaires de l'éducation nationale ; ■ En suggérant des idées respectant les orientations et les valeurs du service public. > De manière individuelle ou collective : <ul style="list-style-type: none"> ■ En proposant des améliorations du mode de travail et du service à l'utilisateur fondées sur leur expérience de terrain. ■ En devenant acteurs de leur projet pour le développer, en accord avec les parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ A valoriser l'esprit d'initiative et la créativité au quotidien, à tous les niveaux de son administration ; ■ A sensibiliser à la démarche d'innovation les managers et les collaborateurs, quelle que soit leur position hiérarchique, fonctionnelle ou géographique ; ■ A soutenir les actions innovantes comme un élément de décision et de pilotage de l'activité ; ■ A relier la démarche à l'ensemble des processus de management, en prenant le temps de l'expérimentation et en tolérant l'échec ; ■ A diffuser les meilleures pratiques et à généraliser les sources de progrès et de simplification. ■ A réaliser les études de faisabilité. ■ A valoriser, reconnaître et récompenser les résultats et les auteurs. ■ A communiquer en interne et en externe, les initiatives menées et leurs résultats, pour faire connaître l'engagement du ministère.